

# Suicides chez France Telecom : vers la correctionnelle pour Didier Lombard ?

L'affaire des suicides de France Telecom (ex-Orange), survenus au cours de la deuxième moitié de la décennie 2000, refait surface. Le procureur de la République vient de demander le renvoi des prévenus devant le tribunal correctionnel. Soit 8 personnes mises en examens pour harcèlement moral ou complicité. A savoir, Didier Lombard (PDG), Olivier Barberot (DRH), Louis-Pierre Wenes (numéro 2), et la personne morale France Télécom SA, tous mis en examen en juillet 2012 à titre principal. S'y ajoutent Nathalie Boulanger-Depommier, Jacques Moulin, Guy-Patrick Cherouvrier et Brigitte Bravin-Dumont, mis en examen en décembre 2014 pour complicité dans la mise en place d'une «*politique d'entreprise visant à déstabiliser les salariés et agents et à créer un climat anxieux*», selon le réquisitoire du 22 juin.

## 35 suicides

Entre 2008 et 2009, [32 salariés de l'opérateur mettaient fin à leurs jours](#), plusieurs sur leur lieu de travail. Chiffre finalement porté à 35 victimes. Une vague de suicides sans précédent pour l'entreprise. Elle correspond à la période d'application du plan de restructuration Next, initié par le PDG Didier Lombard en 2005 dans un contexte où le marché des télécommunications s'ouvrait à la concurrence et où l'Etat n'était plus l'actionnaire majoritaire de l'opérateur historique. Le projet visait à supprimer 22 000 postes. Une manœuvre déployée «*en toute illégalité*» aux yeux de la CFE-CGC car «*sans plan de sauvegarde de l'emploi*». Le plan et son volet ACT (Anticipation et Compétences pour la Transformation) visaient également à mettre 10 000 salariés en mobilité entre 2006 et 2008, «*dans des conditions telles qu'elles ont débouché sur une crise sociale sans précédent, avec des drames humains qui ont ébranlé tous les collaborateurs du groupe et entraîné un changement de direction début 2010*», rappelle le syndicat. En décembre 2009, la CFE-CGC et son homologue Sud initiaient, en conséquence, une procédure à l'encontre des responsables de l'entreprise.

C'est à cette procédure que le Parquet vient de répondre après quasiment 7 ans d'enquête. Reste à savoir si le juge d'instruction suivra cette réquisition ou s'il prononcera un non lieu. L'affaire avait entraîné [le départ de Didier Lombard](#) en février 2011. Il a été remplacé, de manière légèrement anticipée, par Stéphane Richard, [qui avait pris la direction du groupe un an plus tôt](#). L'ex-Pdg a depuis demandé l'annulation de sa mise en examen, demande [rejetée par la cour d'appel de Paris](#) en juillet 2013. Avec l'affaire des suicides, France Télécom s'était tristement distinguée pour avoir été la première entreprise du CAC 40 à avoir été mise en examen pour harcèlement moral.

---

### Lire également

[Retraite chapeau : Didier Lombard poursuivi au pénal par la CFE-CGC](#)

[Commission Innovation 2030 : la nomination de Didier Lombard dérange](#)

[Nouvelle vague de suicides chez Orange](#)